



Madame le Maire et son Conseil Municipal convient la population à la cérémonie du 08 mai 1945 qui se déroulera comme suit :

- 09 h 00 Départ du cortège devant l'Ecole de Lacropte**
- 09 h 15 Dépôt de gerbe aux Monument aux Morts**

A l'issue de cette cérémonie, boissons chaudes et gâteaux vous seront offerts.

Nous comptons sur votre présence.

Avec nos remerciements.

L'équipe municipale.

